

Département de
Maine et Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LONGUÉ-JUMELLES**

Séance du 07 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric MORTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. Frédéric MORTIER - Nathalie PLOQUIN - Sylvain LEFEBVRE - Laëtiita LEROUX - Christophe GABILLER - Marie-Thérèse DELAUNAY - Jean-Pierre LEGENDRE - Nathalie MANCEAU - Yann NIORE - Nicole PEHU - Alain DUPUIS - Cynthia RAPICAULT - Gilles LABUSSIÈRE - Michel RICOU - Justine CORDIER - Patrice PEGE - Françoise RICHARD - Philippe LEBACQ - Sylviane LE COQ - Pascal MONSCAVOIR - Danielle MABILLEAU - Jean-Pierre JOUBARD - Marie-José DAVID - Samuel CHAUSSERAIS - Vanessa BRAULT - Monique ROGEREAU - Emmanuel BRAULT

Absents excusés : Coline BILLY donne pouvoir à Michel RICOU
Jean-Luc FOURREAU donne pouvoir à Vanessa BRAULT

Mme PLOQUIN Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 30/03/2026
Date d'affichage : 10/04/2026
Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 27

Objet : Finances – Budget Primitif 2026 – Budget Principal - Budget annexe Résidence ex-centre hospitalier (04/2026-14)

Vu le Débat d'Orientations budgétaires du 27 janvier 2026, il est proposé de voter par chapitre les budgets 2026 et d'autoriser à l'intérieur de chaque section du budget, tant en fonctionnement qu'en investissement, tous virements de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

Le budget annexe est établi sur la base de la totalité des travaux restant à effectuer, ainsi, il est inscrit en dépenses réelles les sommes de :

- 100.000€ en études
- 1.004.515,82€ pour les travaux de désamiantage, déconstruction et viabilisation

En recettes réelles, le solde de la subvention « Fonds Vert » est inscrit pour la somme de 510.000 €



Le reste des inscriptions budgétaires correspond à des écritures de variations de stocks, spécifiques aux budgets lotissements. L'emprunt n'est inscrit que pour les besoins d'équilibre du budget, il ne sera pas exécuté.

Concernant le budget Principal, en section de fonctionnement – dépenses, à retenir

- Légère hausse des charges à caractère général liée à l'incertitude sur les évolutions de tarifs des marchandises
- Stagnation des charges de personnel malgré les hausses des cotisations, glissement vieillesse technicité
- Hausse des charges de gestion courantes, notamment de la contribution au SIVU (+50.000€)
- Diminution des charges financières (moins d'intérêts d'emprunt)

Globalement les dépenses réelles sont contenues et même légèrement inférieures aux prévisions 2025.

En recettes,

- Stagnation des recettes attendues concernant les remboursements de charges de personnel par les assurances, produits des services et attributions de compensation
- Peu d'évolution attendue sur la fiscalité locale, les bases fiscales augmentent de +0,8%
- Diminution des dotations (DGF + compensations de perte de fiscalité)
- Diminution des autres produits de gestion courante (loyer gendarmerie)

En section d'investissement, les investissements notables sont

- Installation des panneaux photovoltaïques au PTM
- Isolation / étanchéité de la toiture E. Joulain
- Enveloppes services Mairie
- Renouvellement des véhicules
- Poursuite de la politique du développement de l'habitat et du commerce (164.000€)
- Travaux de voirie (234.000€), représentant 15% de l'enveloppe investissement annuel, soit 5 points de plus que l'engagement électoral pris (10%)
- Aménagement d'espaces verts (réalisé en régie)
- Rénovation et modernisation de l'éclairage public
- Divers travaux sur les bâtiments publics
- Amélioration des moyens matériels nécessaires à la réalisation des repas de la cuisine centrale

Sur proposition de Madame PEHU, Conseillère déléguée en charge des Finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 26 voix pour et 3 abstentions (MM BRAULT E, BRAULT V, FOURREAU) :

- **APPROUVE** le budget principal 2026 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
6 562 908,00	7 462 138,28	3 465 917,13	3 465 917,13

- **APPROUVE** le budget annexe Résidence ex-centre hospitalier 2026 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
2 549 036,07	2 549 036,07	2 783 520,25	2 783 520,25

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, à l'intérieur de chaque section du budget, tant en fonctionnement qu'en investissement, tous virements de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Le Secrétaire de séance,


N. PLOQUIN

Le Maire,


F. MORTIER